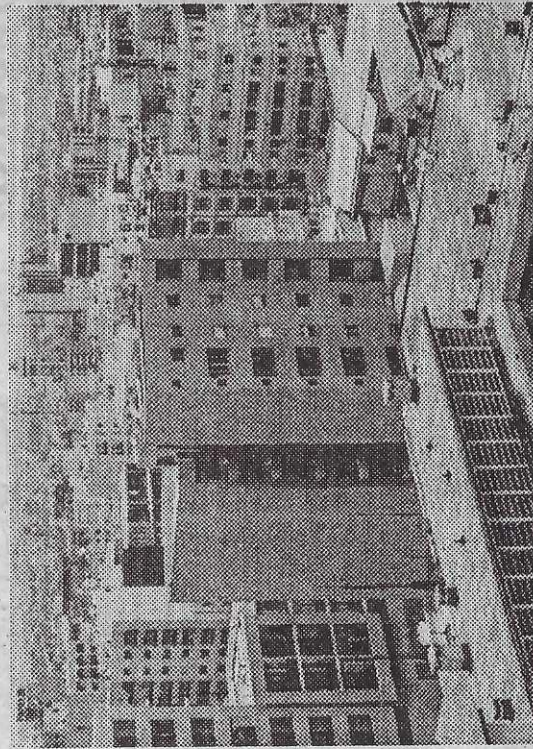


HABITAT AU SENEGAL

Un déficit de 400 mille logements enregistrés

Hier, en marge du panel du Salon mondial du bâtiment sur la construction durable au Sénégal, Moustapha Diop, conseiller technique à la Direction générale de la construction et de l'habitat, a fait le point sur le logement au Sénégal en révélant un déficit de plus de 400 mille logements.

Le déficit de logement au Sénégal est énorme. Et cela se fait sentir même depuis quelque temps, avec le phénomène «Oubi Deuk», qui s'est produit entre dimanche 14 et lundi 15 juillet sur un site abritant un programme d'habitats sociaux dans la zone du Lac Rose. Hier, lors du panel du «Salon mondial du bâtiment sur la construction durable au Sénégal : défis et perspectives» présidée par Jean Philippe Guillon, Directeur de la Division construction de Rx



France, Moustapha Diop, Conseiller technique à la Direction générale de la Construction et de l'habitat, représentant le Dg, a fait le point sur la situation du logement au Sénégal en exposant un déficit important. Pour lui, certains parlent d'un déficit de 300 mille, mais c'est beaucoup plus élevé. «Il y a des chiffres au niveau africain. Mais, pour le contexte au Sénégal, nos derniers recensements du mi-

plus vite et autrement, qui est un impératif. Il rassure qu'au niveau du ministère de l'Urbanisme, des initiatives sont déjà prises pour faire face à cette situation. «Au niveau du ministère, des pas sont en train d'être posés. Il y a le projet "transformer environnement bâti", qui est un bel exemple. On peut aussi parler de la révision des Codes de la construction et de l'urbanisme qui était en cours sur lesquels on a apporté beaucoup d'innovations. Il y aussi les engagements internationaux avec l'accord de Paris dont le Sénégal est signataire, etc.», dit-il.

Au-delà du Sénégal, les chiffres, en termes de construction en Afrique, font montre d'une situation qu'on doit prendre très au sérieux pour préparer l'avenir. Selon le rapport de l'Agence internationale de l'énergie (Aie), en Afrique, 70% des bâtiments du continent qui existent en 2040 ne sont pas encore construits. 80% de cette croissance se fera dans le milieu urbain et 56% de ces bâtiments se feront de manière informelle. Pour la

construction durable, Moustapha Diop évoque deux défis majeurs, notamment le défi réglementaire et celui financier. Pour le défi réglementaire, il souligne qu'il faut améliorer le cadre juridique. Le représentant du Directeur général de la Construction et de l'habitat note que «notre cadre juridique est insuffisant pour encadrer le secteur aujourd'hui. Il faut qu'on l'améliore. L'autre, c'est la norme et la certification. Beaucoup de matériaux locaux aujourd'hui ne sont pas normalisés. A ce niveau-là, on est en train de travailler sur une certification sénégalaise. Nous voulons une certification adaptée à nos réalités. Une certification simple qui pourrait stimuler et aider les gens, à les accompagner». Pour le défi financier, Moustapha Diop indique que des mécanismes financiers devront être mis sur pied. «Aujourd'hui, il n'y a pas un mécanisme financier pour financer la construction durable au Sénégal. Il y a des structures qui veulent financer, mais il n'y a pas de mécanismes propres à la construction durable. C'est un défi sur lequel on doit travailler. Il y a aussi l'accès au financement. Il y a des fonds disponibles, mais beaucoup de gens n'ont pu y accéder. Les gens ne